

AU FIL DE LOBBES

OCTOBRE
2024



www.lobbes.be

commune@lobbes.be

 [commune-de-lobbes](https://www.facebook.com/commune-de-lobbes)



VOS CONTACTS

LES SERVICES COMMUNAUX

Accueil	commune@lobbes.be	071 59 00 23
Etat civil	etatscivil@lobbes.be	071 59 77 34
Population	population@lobbes.be	071 59 77 32
Urbanisme	urbanisme@lobbes.be	071 59 77 35
Travaux	travaux@lobbes.be	071 59 77 36
Mobilité	mobilite@lobbes.be	071 59 77 75
Logement	logement@lobbes.be	071 96 06 94
Energie	energie@lobbes.be	071 59 77 78
Environnement	environnement@lobbes.be	071 59 77 79
Ressources Humaines	ressourcesshumaines@lobbes.be	071 59 77 71
Enseignement	enseignement@lobbes.be	071 59 77 71
Accueil Temps Libre	atl@lobbes.be	071 59 31 18
Plan de Cohésion Sociale	pcs@lobbes.be	071 59 31 18
Centre de Vacances	centredevacances@lobbes.be	071 59 31 18
CPAS		071/59 75 90

LE COLLÈGE COMMUNAL

BOURGMESTRE



Lucien BAUDUIN **0499 18 49 90** **lucien.bauduin@yahoo.fr**
Etat civil - Population - Culture - Cultes-Laïcité - Transition numérique - Supracommunalité -
Plan de Cohésion sociale
PERMANENCE LE MERCREDI de 17h à 19h et sur rendez-vous

ECHEVINS



Angeline DELLEAU **0477 64 09 42** **angeline.delleau@outlook.be**
Enseignement - Petite enfance - ATL - Santé - Propreté - Tourisme - Patrimoine



Michel TEMMERMAN **0498 54 86 27** **michel.temmerman@gmail.com**
Travaux - Urbanisme - Aménagement du territoire - Cimetières



Benoit COPENAUT **0477 54 02 65** **copenaut_benoit@hotmail.com**
Mobilité - Environnement - Espaces verts - Sentiers - Transition - Energie - Commerces -
Economie - Emploi



Luc ANUS **0472 81 13 77** **luc-lobbes@hotmail.be**
Agriculture - Bien-être animal - Fêtes - Jeunesse - Sports



PRESIDENT DE CPAS
Francis DAMANET **0495 16 98 24** **francis.damanet@hotmail.com**
Finances - Aînés - Logement

LE MOT DE VOTRE BOURGMESTRE

SOMMAIRE

Contacts 2

Editorial 3

Vie Communale 4

Écho des écoles 11

Lobbès l'attrayante 12

Infos communales 13

Agenda 16



Chères Lobbaines, Chers Lobbains,

Voici déjà le mois d'octobre mais, petit coup d'œil dans le rétro pour saluer nos jubilaires (**plus de 165 ans d'Amour**), célébrés le 21 septembre 2024 !

Ensuite, confirmation que notre **Commune** est **sportive** à plus d'un titre !

En effet, après les **montées de plusieurs de nos clubs dans des catégories supérieures** (Ping-pong, Volley, Badminton, notamment), nous avons pu assister à un événement de portée nationale, voire européenne au Complexe sportif du Scavin, ce 28 septembre !

Au total, ce sont **plus de 700 personnes** qui ont découvert nos installations, tout en assistant à **20 combats** de boxe, kickboxing, full-contact, de jeunes et professionnels.

Une magnifique soirée rendue possible grâce aux **nombreux sponsors** de notre région qui ont soutenu cette première à LOBBES !

Qu'ils soient ici tous remerciés de permettre aux jeunes de pratiquer leur sport et de pouvoir se mesurer à la concurrence de leur catégorie d'âge !

Mais Octobre a également démarré sur les chapeaux de roues puisque **plusieurs chantiers routiers** entamés à la mi-septembre, ont pu être **finalisés** ! Félicitations à nos services communaux qui ont travaillé pour que ces réfections de voirie nuisent le moins possible aux riverains.

D'autres chantiers sont programmés d'ici la fin de cette année, vu l'état de nombreuses autres voiries et, par ailleurs, que des dispositifs d'évitement et de ralentissement de la vitesse doivent être aménagés !

Autre dossier important, attribué au mois de juin dernier, le projet « **Cœur de village** » sur le site du Scavin démarre ce 07 octobre 2024, pour une durée de maximum 130 jours !

Et avant que ce mois d'Octobre ne soit teinté des couleurs d'Halloween, voyons-le en « **ROSE** » et rappelons-nous que cette campagne annuelle est l'occasion de sensibiliser, de dépister et de soutenir tous ceux qui sont touchés par cette maladie dévastatrice.

Nous sommes en effet dans ce mois qui fédère les solidarités envers et pour toutes celles et tous ceux qui ont connu, connaissent et combattent un ennemi invisible mais bien réel : le cancer.

Que cette belle couleur réchauffe les cœurs et redouble les forces de nos proches qui, souvent discrètement, se battent pour la vie !

Alors, où le sport permet de nous sublimer, quand les machines donnent, petit-à-petit, de la sérénité retrouvée à notre cadre de vie et **où la couleur rose fait briller nos proches, Vive Lobbes !**

Passez un merveilleux mois d'Octobre et à très vite, votre dévoué,

Lucien BAUDUIN
Bourgmestre de LOBBES

VIE COMMUNALE

ÉLECTIONS DU 13.10.2024

Une erreur d'illustration s'est glissée dans notre précédente édition concernant le vote de tête de liste. Nous nous excusons pour cette confusion et remercions les lecteurs attentifs de nous l'avoir signalée. ✓

Qui peut voter ?

Pour voter, il faut :

- être belge au plus tard le jour de l'élection ;
- être âgé de 18 ans au plus tard le jour de l'élection ;
- être inscrit au registre de population de la commune au plus tard le 31 juillet 2024 ;
- ne pas être privé de ses droits civils et politiques.
- En Wallonie, **le vote est obligatoire**. C'est le cas tant pour les électeurs belges que pour les étrangers qui se sont inscrits sur les listes.

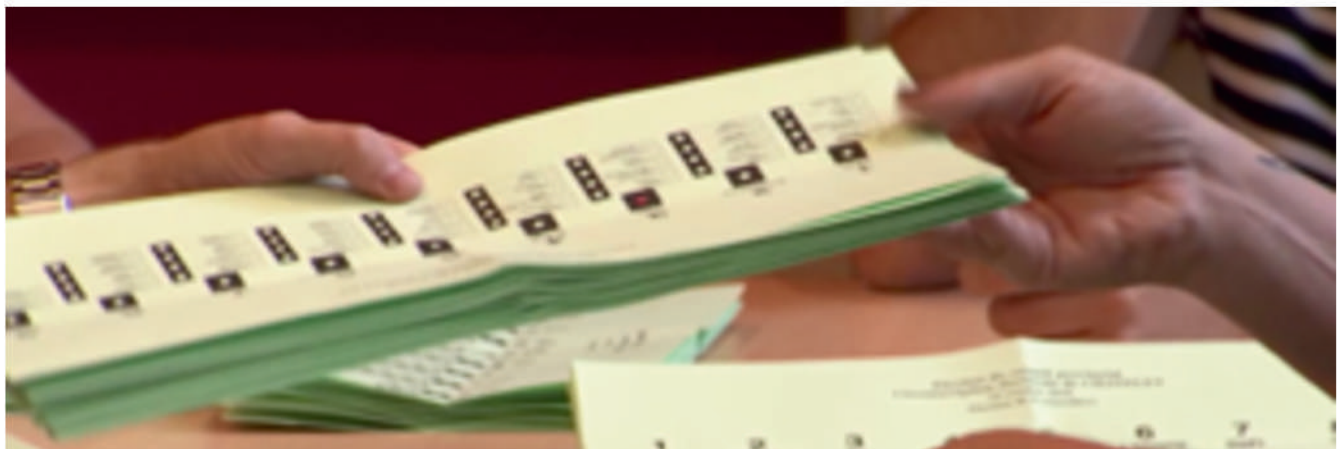
J'ai besoin d'aide pour voter

Vous pouvez être accompagné dans l'isoloir si vous rencontrez des difficultés :

- physiques ou sensorielles ;
- mentales, psychiques ou d'apprentissage ;
- suite à une maladie chronique ou dégénérative ;
- linguistiques (si votre langue maternelle n'est pas une langue nationale).

Aucune démarche spécifique n'est nécessaire pour bénéficier de cet accompagnement. Vous pouvez être accompagné de l'électeur de votre choix mais celui-ci ne pourra jouer le rôle d'accompagnant qu'une seule fois.

Vous pouvez également demander une aide au président du bureau de vote qui pourra vous accompagner dans l'isoloir, lui ou un assesseur qu'il aura désigné.



VIE COMMUNALE

ÉLECTIONS DU 13.10.2024



Donner procuration

Le **vote par procuration** vous permet, si vous êtes absent le 13 octobre 2024, **de vous faire représenter par un autre électeur**.

Quatre cas de figure justifient que vous puissiez donner procuration à un autre électeur. Pour chaque cas, une pièce justificative vous sera demandée en plus du document de procuration.

1. Si vous ou un proche êtes **malade** et ne pouvez pas vous déplacer pour aller voter, vous devrez présenter un **certificat médical** délivré par un médecin qui n'est pas candidat.
2. Si vous êtes **à l'étranger** pour des raisons non professionnelles, vous devrez présenter une preuve de réservation ou un titre de transport ou une attestation d'un organisme de voyage ou une déclaration écrite sur l'honneur attestée par le Bourgmestre ou un fonctionnaire habilité.
3. Si **vous travaillez ou étudiez**, vous devrez présenter un certificat de votre employeur ou établissement scolaire ou une déclaration sur l'honneur si vous travaillez en tant qu'indépendant attestée par le Bourgmestre ou un fonctionnaire habilité.
4. Si vous êtes juridiquement **privé de liberté**, vous devrez présenter un certificat de l'établissement pénitentiaire où vous séjournez.

Comment faire ?

La **procédure diffère légèrement** de celle qui était prévue pour les élections du 9 juin dernier. Si vous êtes dans l'un de ces 4 cas de figure prévus, **complétez le formulaire de remise d'une procuration qui est disponible sur le site internet de la Commune**, sur le site <https://electionslocales.wallonie.be/> ou encore au guichet du service Population. Joignez-y la ou les pièce(s) justificative(s).

Le jour de l'élection, **le porteur de procuration** (le mandataire) se présentera au bureau de vote dans lequel vous êtes convoqué. Le mandataire devra être muni :

- de sa convocation ;
- de sa carte d'identité ;
- du formulaire dûment complété et signé par vous-même et par lui-même ;
- de la ou des pièces justificatives nécessaires.

Le président du bureau de vote vérifiera les documents en possession du mandataire et pourra refuser le vote par procuration si la procédure n'a pas été respectée.

Vous ne devez pas faire valider la procuration auprès de l'administration communale, seule l'éventuelle déclaration sur l'honneur devra être attestée par le Bourgmestre ou un fonctionnaire habilité.

Vous ne pouvez remettre une procuration qu'à un autre électeur. Celui-ci ne pourra porter qu'une seule procuration. Si vous êtes un électeur belge, vous devez remettre la procuration à un autre électeur belge.

Vous êtes indisponible et vous ne pouvez pas donner procuration

Si vous ne votez pas en personne ou par procuration, vous serez considéré comme absent et vous vous exposerez à d'éventuelles sanctions prévues dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Pour éviter ces sanctions, vous devez communiquer vos motifs, avec les justifications nécessaires, au Procureur du Roi qui pourra éventuellement admettre l'excuse présentée.

Pour cela, vous devez écrire au **Parquet du Procureur du Roi de Charleroi** - avenue Général Michel 2 Boite 2 à 6000 Charleroi.

VIE COMMUNALE

ÉLECTIONS DU 13.10.2024

Comment voter valablement ?

Pour être valable, un vote doit être émis sur une seule et même liste.
Trois possibilités s'offrent à vous :



- voter pour une liste en rougissant la case de tête située en dessous du nom de la liste ;



- voter pour un ou plusieurs candidats d'une même liste en rougissant la case à côté du nom du candidat ou des candidats de mon choix ;



- voter pour une liste et un ou plusieurs candidats de cette liste en rougissant la case de tête et les cases à côté du nom des candidats de votre choix. Dans ce cas, le vote pour la liste ne compte plus. Ce sont alors bien les votes de préférence en faveur des candidats qui sont pris en compte.

Vous pouvez également ne choisir aucun candidat et voter blanc.

VIE COMMUNALE

RÉAMÉNAGEMENT DU COMPLEXE SPORTIF DU SCAVIN

En 2022, l'Administration communale a répondu à l'appel à projets « **Cœur de Village** » du Gouvernement wallon. Il s'agit d'une aide régionale afin de développer le cadre de vie dans notre Commune.

Budget global TVAC : 910.000€ dont 440.000€ de subventions.

Les critères pour obtenir ce subside destiné aux communes de moins de 12.000 habitants étaient : **un espace public cohérent avec le bâti, un usage polyvalent, un entretien pratique et une durabilité, une infiltration pluviale aisée, une sécurité renforcée pour les usagers et une communication vers le citoyen renforcée par le déploiement de signalétique.**

Dans les diagnostics de nos différents lieux de vie, le complexe sportif du Scavin a recueilli les suffrages car son usage est polyvalent et sa fréquentation journalière. Cependant, bien que cette infrastructure ait fait l'objet de rénovations en 2016, les abords du site n'ont pas été aménagés et son accessibilité, notamment aux personnes à mobilité réduite (PMR), n'est pas adaptée. Cet appel à projet va permettre la rénovation d'un espace extérieur désuet déjà utilisé par les associations et mouvements de jeunesse pour l'organisation d'évènements festifs, des stages d'été, des activités sportives, etc. A l'issue des travaux, le site sera plus convivial : installation de mobilier urbain, changement de revêtement de sol, plantation d'arbres palissés et d'une clôture végétalisée pour rendre le lieu plus attractif et agréable d'utilisation avec des zones d'ombre et une polyvalence du lieu.



Ensuite, ce subside permettra d'améliorer l'accessibilité au site. En effet, les indications sont inexistantes pour orienter le citoyen, les entrées ne sont pas visibles, les marquages au sol pour délimiter les emplacements de parking et l'accès aux piétons sont inexistantes. On note également l'absence de panneaux d'informations.

Enfin, le revêtement du parking est vieillissant et l'éclairage, non adapté, est insécurisant. Leur remplacement était donc nécessaire.

Concrètement, **les travaux débuteront le 07 octobre 2024 pour une durée maximale de 130 jours ouvrables.** Ils se dérouleront en deux phases. La première phase consiste en l'aménagement de la zone polyvalente en contrebas et la deuxième phase, en la rénovation du parking.

Nous mettrons tout en œuvre pour garantir l'accessibilité des locaux.

Pour plus d'informations : **Service environnement** – tél : 071/59.77.79 et mail : environnement@lobbes.be



VIE COMMUNALE

FIN DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES RUES DU RAGODA (TRONÇON) ET GERSIES À SARS-LA-BUISSIÈRE

En ce début de mois d'octobre 2024, la commune de Lobbes est heureuse d'annoncer l'achèvement des travaux de rénovation sur deux tronçons-clés : les rues du Ragoda et Gersies.

Réalisés en un temps record, ces travaux s'inscrivent dans le programme de modernisation des infrastructures routières locales.



Les travaux, effectués par les services de la Commune en partenariat avec le bureau d'études techniques du Hainaut (HIT) et ORES, ont été finalisés avec une grande efficacité.

Voici les principales interventions réalisées :

- **rue du Ragoda :**

Rabotage et pose d'hydrocarboné : le fraisage de l'ancienne surface, suivi de la pose d'une nouvelle couche de tarmac, démontage et remplacement de filets d'eau.

- **rue Gersies :**

Travaux similaires à ceux décrits ci-dessus, comprenant le rabotage, la pose de tarmac, la modernisation et la remise à niveau des filets d'eau.

Le coût total de ces travaux s'élève à environ 121.000 € TVAC. Cette somme couvre l'intégralité des interventions, y compris la main-d'œuvre, les matériaux et les équipements utilisés.

Merci à nos services pour leur réactivité ! Grâce à la collaboration avec notre bureau d'études, ils ont pu plus que doubler l'intervention initialement prévue et réfectionner l'ensemble du revêtement jusqu'au bout de la rue Gersies !



VIE COMMUNALE

TRAVAUX DE VOIRIE À MONT-SAINTE-GENEVIÈVE : SÉCURITÉ AMÉLIORÉE

Réfection de tronçons de voirie dans les rues de Binche et des Hayettes à Mont-Sainte-Geneviève : démolition, évacuation des dalles en béton fissurées et mise en place d'un revêtement en hydrocarboné.

Montant maximal : **55.000 € TVAC.**

Après la réfection de ces dalles les plus abîmées, d'autres devront également faire l'objet d'une intervention et des éléments ralentisseurs de vitesse seront mis en place sur base des recommandations des inspecteurs de sécurité routière (Police et SPW).



CÉLÉBRATION DES JUBILAIRES

3 couples ont été reçus et célébrés ce 21 septembre 2024 par les représentants communaux :

Mesdames et Messieurs

DUBRAY Roger-FAYT Claudine - **Noces d'Or**

HUYS Edgard-MEZIERRE Myriam - **Noces d'Orchidée**

ROELANDT Pol-VANDENBERGHE Magda - **Noces de Diamant**

Merci à leurs proches pour la participation à ce bel événement et encore toutes nos félicitations à ces toujours jeunes amoureux !



VIE COMMUNALE

1ÈRE ÉDITION DE LA "FIGHT NIGHT"

Retour en images sur les aménagements intérieurs du Complexe sportif du Scavin réalisés pour accueillir la 1ère édition de la "Fight Night" au cours de laquelle 20 combats de jeunes et professionnels se sont succédé sur le ring.

L'assistance nombreuse - 700 personnes - a répondu présente à cet événement qui a pu leur faire découvrir les installations sportives de LOBBES, grâce aux sponsors privés régionaux.

Félicitations à tous pour ces belles valeurs véhiculées par ce sport : **respect, humilité, courage et détermination (OSS).**



VENEZ DÉCOUVRIR LE MARCHÉ DE NOËL DE LOBBES !

Les fêtes de fin d'année approchent, et le **Syndicat d'Initiative** de Lobbes est heureux de vous inviter à son **Marché de Noël**, qui se tiendra du **6 au 8 décembre** sur la **place de Lobbes Bonniers**.

Ce week-end sera l'occasion de vous plonger dans l'atmosphère festive de Noël, avec de nombreux exposants locaux proposant des produits artisanaux, des décorations uniques et des cadeaux originaux pour vos fêtes de fin d'année. Vous y trouverez également un large choix de spécialités gourmandes pour éveiller vos papilles et partager de délicieux moments en famille ou entre amis.

Vous êtes artisan, producteur local ou commerçant et souhaitez participer à cet événement ? **Saisissez l'occasion de réserver un chalet ou un espace pour présenter vos créations !** Que vous proposiez des œuvres artisanales, des délices gourmands ou des produits en lien avec les fêtes, notre Marché de Noël est l'endroit idéal pour partager votre savoir-faire !

Intéressé ? **Contactez-nous** pour plus d'informations et pour réserver votre emplacement !

info@tourisme-lobbes.be
Téléphone : 071 59 51 45



L'ECHO DES ECOLES

ÉCOLE DE LOBBES CENTRE

Dès la rentrée, les élèves de l'école communale du centre ont pu récolter les différents légumes plantés en juin.

On a pu travailler les 5 sens pour les découvrir.

Le plaisir et la fierté, pour tous, de récolter ce que l'on a planté.



Ce 19 septembre, l'école communale du Centre, s'est rendue à Houtopia.
La journée était basée sur les 5 sens.

Découvertes, animations, amusement ...
tout un programme pédagogique et amusant pour tous.



LOBBES L'ATTRAYANTE

LA MAISON ÉLÉMENTAIRE, AU XVIIIÈME SIÈCLE À SARS-LA-BUISSIÈRE

C'est en 1730 que le délégué de l'usine Polchet s'adresse à la population de Sars. Il annonce la reprise du fourneau de Grignard. Il recrute des vaillants ouvriers, munis de chariots, pour transporter le minerai de fer de Falimont et entretenir les foyers de l'usine. C'est une aubaine pour les Sartois. C'est aussi une bonne adresse : juste à la frontière du Hainaut. De plus, le grès rouge est exploité à dix pas de l'entreprise. Descendre le ruisseau du Grignard avec les minerais de fer et remonter avec les grès rouges : c'est une bonne occasion de rentabiliser les transports ! Des maçons s'occupent de remplacer quelques habitations anciennes. Ils peuvent maintenant construire "en dur" une maison élémentaire. Aussi, les quartiers de Sars seront remarquables: ils seront encore parsemés de "cubes" chargés de vie pendant plus de deux siècles.



Jean Meurant

cheminée
toiture
mur
porte
linteaux
escalier
aération
carne

INFOS COMMUNALES



Communiqué de Presse

Froyennes, le 20 août 2024

Devenez guide zéro déchet !

IPALLE renouvelle sa formation gratuite pour devenir « Guides Zéro Déchet » afin d'aiguiller et impliquer encore plus les citoyens et les collectivités dans leur démarche de réduction des déchets.

Chacun peut à son niveau, agir et devenir acteur de changements concrets. Besoin d'un coup de pouce ? IPALLE intensifie ses actions de sensibilisation à la réduction des déchets et à la préservation des ressources naturelles avec la formation de « Guides Zéro Déchet » qui se déroulera **entre octobre 2024 et juin 2025**.

La formation est **dispensée par des professionnels expérimentés, acteurs de l'économie circulaire et experts du zéro déchet**. Elle se décline en **13 modules alliant cours théoriques, ateliers et visites sur le terrain** autour du concept des « 5R » : Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler et Rendre à la terre.

Différentes thématiques sont abordées : analyse du cycle de vie d'un produit, zoom sur le plastique, initiation à la réparation, pollution numérique, gaspillage alimentaire, visites de sites de valorisation des déchets... **Retrouvez le programme complet de la formation sur <https://ipalle.be/devenir-guide-zero-dechet/>.**

Cette formation gratuite est destinée aux habitants de la zone IPALLE. Elle permet aux participants de devenir experts du zéro déchet et de transmettre ensuite cette pratique sur le terrain, en partie lors des activités réalisées par IPALLE.

Pour s'inscrire, il suffit d'envoyer un email avec vos coordonnées complètes à l'adresse zerodechet@ipalle.be. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 septembre 2024.

Interreg VI LUNÉfil

(Re)connectons-nous à la nuit de part et d'autre des frontières !

En prenant part au projet européen Interreg LUNÉfil, notre commune s'engage dans la mise en œuvre d'une trame noire transfrontalière pour se reconnecter à la nuit avec un usage raisonné et économe de l'éclairage...**Mais qu'est-ce qu'une trame noire ?**

L'excès d'éclairage artificiel de nos villages et le long de nos voiries empêche l'obscurité souhaitable de la nuit et a des conséquences néfastes sur la nature et le vivant, c'est ce qu'on appelle la pollution lumineuse.

Si l'éclairage nocturne répond à des besoins connexes aux fonctionnements de notre société (en termes de confort, de sécurité...), il est en effet impactant à divers niveaux :

- en termes de santé publique: troubles du rythme circadien du sommeil ;
- en termes de réduction de la biodiversité : fragmentation et réduction des habitats, modification des cortèges d'espèces, pièges écologiques ;
- en termes de patrimoine : disparition progressive du « ciel étoilé » ;
- et en termes de dépenses énergétiques.

Le but de la trame noire est dès lors de restaurer l'obscurité de manière continue sur le territoire, pour favoriser les déplacements des espèces, préserver leurs habitats et l'équilibre des écosystèmes nocturnes. La trame noire forme ainsi un réseau d'espaces de nature qui ne sont pas pollués par la lumière.

Un projet ambitieux pour les quatre prochaines années

Le projet LUNÉfil 2024-2028 a pour ambition de développer une trame noire sur le bassin versant transfrontalier de la Sambre.

Ce projet implique six opérateurs wallons et français. Piloté par le CREAT-UCLouvain, l'équipe est composée d'IGRETEC-Charleroi Métropole, Espace Environnement, la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, l'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre-Avesnois-Hainaut-Thiérache et le Parc Naturel de l'Avesnois.

Au centre des activités du projet LUNÉfil se trouvent l'acceptabilité d'une trame noire et de la sobriété lumineuse à travers la sensibilisation des habitants et des usagers des espaces publics, la mise en place de plusieurs chantiers-pilote avec les collectivités du territoire visé et la mise à disposition d'outils d'aide à la décision.

L'évènement de lancement du projet LUNÉfil aura lieu le 8 octobre prochain, les informations suivront sur les pages Facebook et LinkedIn du projet... restez connectés !

INFOS COMMUNALES

DATES DE FERMETURE DES BOIS EN RAISON DE LA CHASSE

La période de chasse est ouverte en Région wallonne. Durant cette période, la cohabitation entre riverains, promeneurs, sportifs et chasseurs est parfois compliquée. Pour éviter de prévoir une belle sortie en forêt et de se retrouver devant une interdiction de circuler à cause d'une battue, il existe deux nouvelles plateformes à consulter en ligne avant de planifier vos balades : [ChasseOnWeb](https://chasseonweb.be) et www.partageonslaforêt.be.

En vous rendant sur ces deux sites, vous pourrez prendre connaissance des dates de battues prévues avec ou sans fermeture de chemins. En effet, ce sont les titulaires de chasse qui peuvent directement y enregistrer le calendrier et le territoire concernés.

Attention ! L'encodage n'est pas obligatoire et les données peuvent être incomplètes. Veuillez toujours à regarder les affiches jaunes et rouges réglementaires apposées sur le terrain.

Voici le calendrier des dates de chasses

Octobre 2024

- Bois de Lobbes & Bois de Fontaine /Indivision (3-4) : **11 & 25 octobre 2024**
- Bois Le Comte (en partie sur Mont-Ste-Geneviève), Bois de la Barbouche (Mont-Ste-Geneviève) - (6) : **19 octobre 2024**
- Bois de Spamboux (7) : **7-21 & 28 octobre 2024**
- Mont-Sainte-Geneviève : Bois Houssière et Bois Féron (1) : **07 & 21 octobre 2024**
- Bois du Baron (2) : **7 & 28 octobre 2024**
- Bois Communal de Lobbes (4) : **16 octobre 2024**
- Bergotte Château Grignard (Sars-la-Buissière) : **20 octobre 2024**

Novembre 2024

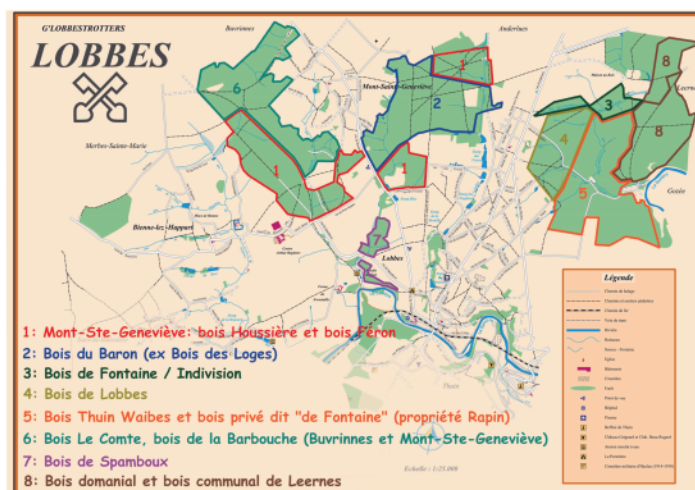
- Bois de Lobbes & Bois de Fontaine /Indivision (3-4) : **15 novembre 2024**
- Bois Le Comte (en partie sur Mont-Ste-Geneviève), Bois de la Barbouche (Mont-Ste-Geneviève) - (6) : **2 novembre et 24 novembre 2024**
- Bois de Spamboux (7) : **1 & 25 novembre 2024**
- Mont-Sainte-Geneviève : Bois Houssière et Bois Féron (1) : **1 & 25 novembre 2024**
- Bois du Baron (2) : **18 novembre 2024**
- Bois Communal de Lobbes (4) : **13 novembre 2024**
- Bergotte Château Grignard (Sars-la-Buissière) : **24 novembre 2024**

Décembre 2024

- Bois de Lobbes & Bois de Fontaine /Indivision (3-4) : **13 décembre 2024**
- Bois Le Comte (en partie sur Mont-Ste-Geneviève), Bois de la Barbouche (Mont-Ste-Geneviève) - (6) : **15 décembre 2024**
- Bois de Spamboux (7) : **9 & 16 décembre 2024**
- Mont-Sainte-Geneviève : Bois Houssière et Bois Féron (1) : **16 décembre 2024**
- Bois du Baron (2) : **23 décembre 2024**
- Bois Communal de Lobbes (4) : **11 décembre 2024**
- Bergotte Château Grignard (Sars-la-Buissière) : **8 décembre 2024**

Janvier 2025

- Bois de Spamboux (7) : **20 janvier 2025**
- Mont-Sainte-Geneviève : Bois Houssière et Bois Féron (1) : **20 janvier 2025**
- Bergotte Château Grignard (Sars-la-Buissière) : **19 janvier 2025**



AGENDA

Action solidaire

«La solidarité est le lien invisible qui relie les êtres humains entre eux...» Dalai-lama



Au profit des jeunes
du SRC de l'asbl
La Famille J. Bernoert
www.famillejbernaert.be

En vue de financer un
séjour culturel d'une
semaine à MARRAKECH
en août 2025

VENTE DE LASAGNES DU COEUR



7,50€/ lasagne de 400g



Renseignements et Commandes:
marie.gioeli@famillejbernaert.be

Chaque don compte!
Merci de soutenir notre projet!



Vous souhaitez publier un article?

Envoyez votre texte/support pour le 10 du mois à l'adresse mail : webmaster@lobbes.be - 071/59 00 23
Editeur responsable : M. Lucien BAUDUIN - Bourgmestre de et à rue du Pont 1, 6540 Lobbes